

# How to order ■ Comment commander

## Payment by cheque

Please make payment in Canadian funds, by money order, bank draft or cheque payable to Canada Post. Cheques over \$1,500 must be certified. Do not send cash through the mail. The cash-on-delivery (COD) option is not available.

## Payment by credit card

Visa™, MasterCard™ and American Express™ are accepted for all mail orders, including Prestige Collector's account standing orders. Be sure to include your card number, expiry date and signature.

## Returns

Please contact the National Philatelic Centre for a return authorization number (RAN) to return an item. The number should be included in the package for prompt service.

## Paiement par chèque

Veillez payer en devises canadiennes, par mandat-poste, traite bancaire ou chèque libellé à l'ordre de Postes Canada. Les chèques de plus de 1 500 \$ doivent être certifiés. N'envoyez pas d'espèces par la poste. La livraison contre remboursement (CR) n'est pas offerte.

## Paiement par carte de crédit

Nous acceptons les cartes Visa<sup>MC</sup>, MasterCard<sup>MC</sup> et American Express<sup>MC</sup> pour toutes les commandes postales, y compris les commandes permanentes du Compte du philatéliste Prestige. N'oubliez pas d'indiquer le numéro et la date d'expiration de votre carte et d'apposer votre signature.

## Retours

Pour les retours d'articles, veuillez communiquer avec le Centre national de philatélie afin d'obtenir un numéro d'autorisation de retour (NAR). Pour vous assurer un service rapide, mentionnez ce numéro dans votre envoi.

## MAKING YOUR SELECTION

**Quantity** When expressing the desired quantity, state the number in configurations of stamps required. For example, if you're ordering three upper left corner blocks, write 3 (not 12).

**GST or HST** Add 5% GST or 13% HST (Ont., N.L. and N.B.), 15% HST (N.S.) or 14% HST (P.E.I.), as outlined in the tax information below.

**PST** Residents of B.C., Que., Man. and Sask., please calculate PST on applicable products.

**Note: There is a different product number for each configuration within a stamp issue.**

## COMMENT INDIQUER VOTRE CHOIX

**Quantité** Indiquez la quantité désirée en nombre de dispositions. Par exemple, si vous commandez trois blocs de coin supérieur gauche, inscrivez 3 (et non 12).

**TPS ou TVH** Ajoutez 5 % pour la TPS ou 13 % pour la TVH (en Ont., à T.-N.-L. et au N.-B.), 15 % pour la TVH (en N.-É.) ou 14 % pour la TVH (à l'Î.-P.-É.), conformément à l'information sur les taxes de vente ci-dessous.

**TVP** Les résidents de la C.-B., du Qc, du Man. et de la Sask. calculent la TVP pour les produits taxables.

**Note : Il y a un numéro de produit pour chacune des dispositions de timbres d'une même émission.**

Every effort is made to ensure that product descriptions and suggested retail prices are accurate and up to date, errors and omissions excepted. Canada Post reserves the right to vary prices and product descriptions at any time without notice. Individual post offices may sell items for less.

Toutes les mesures nécessaires sont prises afin que les descriptions de produits et les prix de détail soient à jour et exacts, sauf les erreurs et les omissions. Postes Canada se réserve le droit de modifier les prix et les descriptions de produits en tout temps et sans préavis. Les bureaux de poste peuvent vendre les articles à un prix moindre.

# Tax information ■ Information sur les taxes

All products are subject to HST (N.S., N.B., N.L., Ont. and P.E.I.) or GST (rest of Canada) unless indicated otherwise. / Sauf indication contraire, tous les produits sont assujettis à la TVH (N.-É., N.-B., T.-N.-L., Ont. et Î.-P.-É.) ou à la TPS (ailleurs au Canada).

- Provincial sales tax is applicable according to the provincial rate in Que. / La taxe de vente provinciale s'applique selon le taux en vigueur au Québec.
- ◀ Provincial sales tax is applicable according to the provincial rate for Sask., Man., Que. and B.C. / La taxe de vente provinciale s'applique selon le taux en vigueur en Sask., au Man., au Qc et en C.-B.
- ◁ Provincial sales tax is applicable according to the provincial rate for Man., Que. and B.C. / La taxe de vente provinciale s'applique selon le taux en vigueur au Man., au Qc et en C.-B.

- ▶ Provincial sales tax is applicable according to the provincial rate for Man. and B.C. / La taxe de vente provinciale s'applique selon le taux en vigueur au Man. et en C.-B.
- ▷ Not subject to GST or HST. / Non assujetti à la TPS ni à la TVH.
- Provincial sales tax is applicable according to the provincial rate for Sask., Man. and B.C. / La taxe de vente provinciale s'applique selon le taux en vigueur en Sask., au Man. et en C.-B.
- ◆ Only GST is applicable in all of Canada. / Seule la TPS s'applique partout au Canada.
- ▷ Only GST is applicable in all of Canada. In Que., provincial sales tax is applicable according to the provincial rate. / La TPS s'applique partout au Canada; au Qc, la taxe de vente provinciale s'applique selon le taux en vigueur.

